



Académie de Volleyball  
Genève

## ASSEMBLEE GENERALE 2022 PROCES-VERBAL

Salle de théorie – Centre sportif du Bois-des-Frères  
Chemin de l’Ecu 22 – 1219 Vernier  
Mardi 18 octobre 2022 – 19h30

---

### Ouverture de l’assemblée générale ordinaire 2022 : 19h36

#### 1. Accueil et appel des membres.

Eric METRAL (Président) déclare ouverte l’assemblée générale ordinaire 2022 de l’Académie de Volleyball de Genève (AVGe) et souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes et salue plus particulièrement la présence de Jérôme GODEAU (Responsable de projet Relève et Elite - Office cantonal de la culture et du sport de l’Etat de Genève) ainsi que de Georges GARD (G & P audit Sàrl).

Il rappelle que les membres de l’AVGe sont des clubs de volleyball appartenant à Swiss Volley Région Genève (SVRG). Il remercie les personnes présentes à cette assemblée générale ordinaire et donne la liste des personnes et entités excusées

Les personnes suivantes ont signé la liste de présences.

#### SVRG – Swiss Volley Région Genève :

- |                                  |        |
|----------------------------------|--------|
| 1. RUFFIEUX Sébastien, président | Excusé |
|----------------------------------|--------|

#### Sociétés membres :

- |                              |                                       |
|------------------------------|---------------------------------------|
| 1. Avully VBC                | MUSY Valérie<br>SCHIFFER Véronique    |
| 2. Chênois Genève Volleyball | JAQUET Benoît<br>TISCHHAUSER Philippe |
| 3. Genève Volley             | Absent                                |
| 4. Lancy VBC                 | Absent                                |
| 5. Meyrin VBC                | Excusé                                |
| 6. PEPS VBC                  | BELLARDI Pierrot                      |
| 7. Servette Star-Onex VBC    | INFANTE Carl                          |
| 8. VBC Etoile-Genève         | LUGEON Thierry                        |
| 9. VBC Ferney Prévessin      | Absent                                |
| 10. Vernier Volley           | LAURENT Sentha                        |

#### Membres du comité :

- |                                  |        |
|----------------------------------|--------|
| 1. METRAL Eric, président        |        |
| 2. BARTU Zeynep, vice-présidente |        |
| 3. BERNARD Philippe, trésorier   |        |
| 4. CLAVEL Olivier, membre        |        |
| 5. GEORGIU Michel, membre        | Excusé |
| 6. LACKO Svenja, membre          |        |
| 7. PLEWINSKI François, membre    | Excusé |
| 8. ROCHETIN Céline, membre       |        |

Collaborateurs sportifs :

1. ELLEGAARD Nicklas
2. FETTER Gaëtan Excusé
3. KURIK Kristjan Excusé
4. LACIGA Claudia

Collaborateurs administratifs :

1. von DÄNIKEN Jean-Jacques
2. RUFFIEUX Anthony Excusé

Fiduciaire :

1. GARD Georges

Etat de Genève – OCCS - DCS :

1. GODEAU Jérôme

Eric METRAL informe les membres que cette AGO 2022 a été convoquée valablement selon l'ordre du jour qui a été adressé aux membres (clubs) dans les délais statutaires. Il indique que le club VJGS Beach a été dissous et est devenu une section du VJGS. De ce fait, le nombre de membres passe à 10 et, étant donné que 6 membres sont présents, la majorité sera donc de 5 voix lors des votations qui auront lieu durant l'assemblée générale.

**Approbation de l'ordre du jour de l'AGO 2022.**

Eric METRAL demande s'il y a des propositions de modifications de l'ordre du jour de l'assemblée générale qui a été adressé aux membres et a servi de convocation.

L'ordre du jour de l'AGO 2022 est accepté à l'unanimité sans modifications.

**2. Approbation du Procès-verbal de l'AGO 2021 (19 octobre 2021).**

Eric METRAL rappelle que le PV de la dernière AGO (mardi 19 octobre 2021) pouvait être consulté depuis plusieurs mois puisqu'il se trouve sur le site internet de l'AVGe ([www.avge.ch](http://www.avge.ch) → Documents) et qu'il ne sera donc pas procédé à sa lecture durant cette assemblée.

Il demande aux membres de l'assemblée de bien vouloir signaler si d'éventuelles modifications ou remarques sont à apporter à ce document tout en signalant, qu'à ce jour, il n'a reçu aucune demande allant dans ce sens. Aucune remarque ni demande n'étant formulée :

le PV de l'AGO 2021 est accepté à l'unanimité sans modifications.

**3. Rapports d'activités 2021-2022 du comité et de l'entraîneur principal.**

**3.1. Rapport du comité (présenté par Eric METRAL : Président).**

Eric METRAL présente le rapport d'activité du comité pour la saison 2021-2022. Il précise que ce rapport a été adressé à SVRG afin de faire le bilan de la saison écoulée. Il indique également que certaines informations et remarques sont fortement corrélées à l'aspect sportif et que de ce fait, elles recouperont partiellement les informations qui seront délivrées par Claudia LACIGA (entraîneur principal) lors de la présentation du rapport sportif.

## 2021-2022 : Fin de la croissance ?

Madame, Monsieur,

La saison 2021-2022 représente très certainement l'un des points culminants de l'existence de l'AVGe. En effet, pas à pas depuis sa création, l'AVGe a développé le projet initial des clubs de mise en place d'une structure de perfectionnement destinée aux jeunes possédant un potentiel pour la pratique du volleyball au plus haut niveau et prêts à s'investir pleinement pour le développement de leurs capacités.

Depuis la première saison de l'AVGe (2013-2014 : un groupe de 15 filles), sa progression a continué régulièrement et progressivement avec, tout d'abord, l'accueil des garçons du Secondaire II (2015-2016) puis, plus tard, l'extension vers les plus jeunes (2017-2018 : groupe SECI – CO). Ce développement a reçu un grand coup d'accélérateur avec l'introduction attendue du nouveau concept de classes sportives (dispositif Sport-Art-Etudes (SAE) par le Département de l'Instruction Publique (DIP) tant au Secondaire I (Cycles d'orientation) qu'au Secondaire II (Collège de Genève, Ecole de Commerce, Ecole de Culture Générale)). Cette nouvelle organisation scolaire inaugurée en 2020-2021 a ouvert de nouvelles perspectives en lien avec la politique de formation de Swiss Volley et a permis ainsi à l'AVGe de mettre en place, avec le soutien de SVRG, les GER (Groupes d'Entraînement Régional) destiné aux filles et garçons.

Tout en développant ses activités vers les jeunes du Secondaire I par l'intermédiaire des GER, l'AVGe avait déposé également un dossier de candidature pour devenir un Centre d'Entraînement Régional (CRE) filles auprès de Swiss Volley comme déjà signalé dans le rapport d'activité de la saison précédente. Cette candidature ayant été approuvée et soutenue par les diverses instances concernées, le CRE est devenu effectif lors de la saison écoulée. Il faut chaleureusement remercier les clubs genevois pour leur soutien dans cette démarche car ce nouveau statut a engendré des contraintes supplémentaires pour eux. C'est ainsi que l'obligation faite au CRE de présenter une équipe dans un championnat régional senior a impliqué que les clubs formateurs ont dû se résoudre à réduire l'engagement de leurs joueuses concernées par le CRE au sein de leurs propres équipes juniors. Merci également aux clubs qui ont répondu positivement aux demandes de l'AVGe de fixer les matchs de manière à préserver au mieux les temps de repos de ces jeunes filles puisqu'âgées de 12 à 14 ans. L'existence de cette équipe n'a pas été anodine puisque, l'air de rien, c'était la première fois dans son histoire que l'AVGe présentait une équipe portant ses couleurs dans un championnat régulier !

Les résultats sportifs ont largement été à la hauteur puisque cette équipe a fait beaucoup mieux que de la figuration. Elle a terminé à la 1<sup>ère</sup> place du championnat F3 – Printemps 2021-2022. D'autre part, plusieurs académiciennes et académiciens ont fait partie des différentes équipes juniors qui ont magnifiquement représentés Genève lors des championnats suisses juniors. Enfin, 3 joueuses du CRE ont accédé au cadre élargi de l'équipe nationale junior. Ces différents résultats démontrent brillamment la qualité du travail réalisé au cours de toutes ces années avec les jeunes de l'AVGe.

Sans oublier les jeunes plus âgés du groupe Secondaire II qui évoluent avec succès dans les équipes juniors et qui font également, pour certains, leurs premiers pas dans les équipes de ligues nationales et régionales. Il est indéniable que l'AVGe a maintenant un impact certain sur la qualité et le niveau de jeu du volleyball régional car depuis sa première saison, 108 filles et 47 garçons ont participé aux séances d'entraînements dispensées par le staff technique. En moyenne sur ces 9 saisons écoulées, les filles passent 2,43 saisons dans la structure qui leur est proposée alors que cette durée s'élève à 1,97 saisons pour les garçons. Il est vraisemblablement imaginable que ces chiffres devraient augmenter quelque peu dans l'avenir étant donné que suite à l'introduction généralisée relativement récentes (2 saisons) des

classes sportives SAE au Cycle d'Orientation, on peut observer un rajeunissement de l'âge d'entrée dans l'AVGe. On peut donc s'attendre à ce que les jeunes filles et garçons concernés aient la possibilité de bénéficier plus longuement de la structure d'entraînement mise en place à leur intention.

En ce qui concerne plus précisément la saison qui vient de se terminer, ce sont donc 52 jeunes (36 filles et 16 garçons) qui ont fait partie de l'AVGe. Malheureusement, le COVID a quelque peu impacté ce nombre car certains ont dû se résoudre à arrêter les entraînements avec l'AVGe et leur club en fonction de leur choix vis-à-vis de la pandémie. Ce total a nettement diminué par rapport aux deux saisons précédentes (68 en 2019-2020 et 70 en 2020-2021). Cette diminution attendue provenant de la fin de l'activité mise en place pour les jeunes du SECI – CO en 2017-2018 (1 séance d'entraînement hebdomadaire) et qui s'est terminée lors de la saison 2020-2021 compte tenu du fait de l'introduction du nouveau dispositif SAE. On peut regretter cependant que ce dernier implique pour le jeune l'obligation d'être scolarisé dans le système scolaire genevois. Il existe cependant une alternative puisque SVRG a repris le créneau horaire (mercredi 14h00-16h00), ce qui offre une possibilité de s'entraîner aux jeunes scolarisés en France ou dans un établissement privé et qui ne peuvent donc pas bénéficier des quatre après-midis sans cours scolaires du dispositif SAE classe sportive à condition d'être sélectionné par l'entraîneur cantonal.

Saison	Nombre d'académiciens								Total
	Gr. SECI - CO		Groupe SECII - PO						
	SAE		Non SAE		SAE				
	CRE	GER			Mesures individuelles		Classe sportive		
	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	
21-22	10	6	10	4	12	6	4	0	52

On peut donc affirmer à l'issue de cette saison que, sauf surprise dans les années à venir, l'AVGe a maintenant atteint l'âge de raison puisqu'elle ne devrait plus faire preuve de modifications majeures dans son organisation et son fonctionnement. Elle est donc pratiquement dans sa forme de fonctionnement finale puisque toute nouvelle organisation nécessiterait de gros moyens (entraîneurs, salles) actuellement non disponibles.

Pour terminer, l'AVGe remercie tous ses différents partenaires sans qui elle ne pourrait fonctionner. Merci à Swiss Volley, à Swiss Volley Région Genève, aux différents services de la République et Canton de Genève et de la Ville de Genève ainsi qu'aux clubs genevois et à Max Meier (équipements sportifs).

Eric METRAL indique que la prochaine saison (2022-2023) sera celle de la 10<sup>ème</sup> année d'activité de l'AVGe. Il relève avec enthousiasme le développement continu de cette structure sportive au cours de ces saisons (début avec un groupe de filles du SECII – PO, suivi d'un groupe garçons SECII – PO, puis, par la suite, ouverture d'un groupe mixte SECI – CO non SAE et finalement d'un groupe SAE (filles et garçons) qui forme un GER (Groupe d'Entraînement Régional) pour les garçons et un CRE (Centre Régional d'Entraînement) pour les filles (le seul CRE en Suisse Romande parmi les cinq au total). Tout cela représentant un nombre important d'heures d'entraînement (technique et physique) sous la direction d'un encadrement professionnel qualifié auquel il faut ajouter le suivi médical et les liens avec les responsables de formation scolaire. Il relève que la participation d'une équipe à un championnat officiel est une grande première pour l'AVGe et il remercie les clubs d'avoir accepté cette condition requise par Swiss Volley pour l'obtention du label CRE car, au départ, l'une des idées de base lors de la création de l'AVGe était que les jeunes concernés ne participeraient pas à un championnat sous les couleurs de l'AVGe !

Eric METRAL rappelle qu'avec l'introduction du nouveau dispositif SAE du DIP, l'AVGe a mis fin en 2020-2021 à l'activité du groupe SECI – CO du mercredi après-midi qui avait été mise en place depuis la saison 2017-2018, cette activité étant destinée aux jeunes non sélectionnés ou non sélectionnables par l'AVGe ayant été reprise par SVRG au même endroit et au même moment sous la direction de l'entraîneur cantonal : M. Yeans BERNAL. Il estime ainsi que même si cela a conduit à une légère diminution du nombre de jeunes faisant partie de l'AVGe (voir **Annexes**), on peut affirmer que tout ce qui peut être fait actuellement par un centre de la relève pour le volleyball est fonctionnel. Il se réjouit de l'organisation de cette structure qui recouvre toutes les tranches d'âge des jeunes concernés par le sport de performance.

Il indique que l'AVGe a pratiquement atteint le point sommital de son développement actuel. En effet, même si des options concernant essentiellement le groupe d'âge SECII – PO seraient imaginables afin d'améliorer encore ce que l'AVGe propose à ces jeunes, elles dépendraient de facteurs sur lesquels l'AVGe n'a pas d'influence directe :

- Infrastructures : terrains de jeu supplémentaires dans la tranche horaire de 14h00 à 16h00.
- Financement : possibilités financières supplémentaires pour l'engagement d'entraîneurs.

Si les résultats obtenus par l'équipe du CRE filles sont un indicateur du niveau de compétence obtenu par les jeunes de l'AVGe, il ne faut pas oublier les excellents résultats lors des dernières saisons des équipes genevoises durant leurs participations aux championnats suisses juniors. Cela montre clairement l'élévation générale du niveau de jeu de ces équipes dans lesquelles tous les jeunes de l'AVGe jouent.

Pour terminer, Eric METRAL remercie chaleureusement les présidents et entraîneurs de clubs pour leur aide et soutien tout en appelant la nécessité de maintenir des liens étroits avec ces acteurs du monde du volleyball genevois. Il remercie également les différents partenaires sportifs (Swiss Volley, SVRG, J+S) qui soutiennent l'AVGe de même que les autorités (Service des Sports de la Ville de Genève, Etat de Genève (DCS)) ainsi que l'équipementier de l'AVGe (Max MEIER).

Eric METRAL passe la parole à l'assemblée et répond aux questions posées :

Jérôme GODEAU s'interroge sur le fonctionnement du groupe SECII – PO (statut SAE, classe sportive, ...) :

Eric METRAL décrit le fonctionnement actuel du groupe SECII – PO. Il précise que celui-ci est plus complexe que celui du groupe SECI – CO qui fonctionne uniquement avec des jeunes scolarisés dans une classe sportive d'un Cycle d'Orientation ce qui influe directement l'organisation horaires des activités sportives.

En ce qui concerne les jeunes du SECII – PO, ceux-ci peuvent être en formation dans différentes filières (Genève : Collège de Genève, Ecole de Culture Générale, Ecole de Commerce, Apprentissage et France : Lycée, écoles privées, ...). Certains d'entre eux sont au bénéfice du dispositif SAE et d'autres pas ! Si aux contraintes horaires imposées par ces différentes possibilités, on ajoute les horaires d'entraînements en club de ces jeunes qui sont, en partie, engagés dans des équipes de ligues nationales, cela devient extrêmement difficile de les réunir tous à un moment donné. De ce fait, les entraînements sont extrêmement personnalisés et se déroulent en fin de journée dans la tranche horaire 16h00 – 19h00.

Dans l'idéal, ils devaient tous être en classe sportive afin de bénéficier des horaires très favorables de ce type de classe pour les jeunes qui ont une activité sportive, artistique ou culturelle très intense et chronophage. Cependant, le nombre de places dans ces classes est limité et l'emplacement des établissements scolaires qui proposent ce type de classe peut également être un facteur de contraintes (distances de déplacement par exemple) :

- Collège de Genève : Classes sportives SAE : CECG Madame De Staël.
- Collège de Genève : Mesures individuelles SAE : CEC André-Chavanne.
- Ecole de Culture Générale : Classes sportives SAE : CECG Madame De Staël.
- Ecole de Culture Générale : Mesures individuelles SAE : CEG Henry-Dunant
- Ecole de Commerce : Classe sportive : CC Nicolas-Bouvier.

Sans oublier que le choix de suivre une formation en classe sportive ne permet pas aux jeunes de choisir toutes les options de formation disponibles dans la filière.

Du coup, le nombre de jeunes en classe sportive en 2021-2022 (4 filles) n'était pas suffisant pour mettre sur place un groupe d'entraînement spécifique et cela sans compter les problèmes d'organisation (salles et entraîneurs) déjà évoqués. Il espère que cette situation pourra évoluer favorablement dans l'avenir et indique qu'il y a, en 2022-2023, 8 jeunes (7 filles et 1 garçon) en classe sportive et que ce nombre pourrait être amené à augmenter dans les années futures avec l'arrivée de jeunes de plus en plus nombreux qui auront effectué leur scolarité au Cycle d'Orientation en classe sportive.

### 3.2. Rapport de l'entraîneur principal (Claudia LACIGA)

Claudia LACIGA présente le bilan sportif de l'Académie pour la saison 2021-2022 à l'aide d'une présentation PowerPoint.

A) Encadrement :

Claudia LACIGA : entraîneur responsable

Niklas ELLEGAARD : entraîneur condition physique

Gaëtan FETTER : entraîneur

Kristian KURIK : entraîneur

B) Effectif 21-22 et orientations : (voir **Annexes**)

C) Fonctionnement ;

Les entraînements techniques en salles de sports (indoor) se sont déroulés au Centre sportif du Bois-des-Frères tandis que les entraînements spécifiques outdoor de beachvolley se sont déroulés au Centre sportif des Evaux ainsi qu'au Centre sportif de Vessy. En ce qui concerne la salle, le nombre d'heures hebdomadaire est passé de 10 à 12 pour répondre aux exigences de Swiss Volley

Niklas ELLEGAARD a encadré les entraînements de préparation physique des jeunes de l'AVGe scolarisés au CECG Madame De Staël et qui avaient la possibilité d'utiliser la salle de musculation de cet établissement scolaire. Kristjan KURIK a fait de même au CEC André-Chavanne.

SECI – CO :

Les entraînements ont eu lieu très régulièrement pendant 44 semaines et n'ont pas été affectés par le COVID en ce qui concerne la fréquentation. Des camps d'entraînements (4) (3 à Genève et 1 à Macolin (Pâques)) ont été organisés durant les vacances scolaires à l'exception de Noël ce qui a représenté un total de 57 heures de pratique.

Pour la première fois, une équipe de l'AVGe a participé à un championnat officiel régulier, C'est ainsi que les filles du CRE ont fait partie du championnat de 3<sup>ème</sup> ligue régionale (2<sup>ème</sup> partie – Printemps) où elles se sont comportées de manière plus qu'honorable puisqu'elles ont terminé à la première place avec 18 points en remportant 6 matchs sur 8 avec un set average de 20-8.

A noter également que 3 joueuses ont été sélectionnées par Swiss Volley (HALITI Lorena, JEVTOVIC Kelia et SEN Janina pour faire partie du cadre national et que INGROSSO Noélie a été appelée en remplacement de JEVTOVIC Kelia (blessée) et ont donc participé aux camps de Swiss Volley.

SECII – PO :

Les entraînements ont eu lieu également durant 44 semaines mais ont cependant été affectés par le COVID à partir du 20 septembre 2020. L'obligation d'être en possession d'un certificat COVID a entraîné une baisse de participation voire une cessation d'activité pour certains jeunes.

Les camps d'entraînements (4) (3 à Genève et 1 à Macolin (Pâques)) organisés en parallèle avec le groupe SECI – CO se sont déroulés durant les vacances scolaires à l'exception de Noël ce qui a représenté le même total de 57 heures de pratique.

D) Divers :

Claudia LACIGA relève que le nombre de places limité (24 par groupe (SECI – CO et SECII – PO)) à disposition dans le dispositif SAE peut conduire dans certains cas à ne pas pouvoir proposer à un jeune possédant un potentiel de développement important et intéressant d'intégrer l'AVGe.

Elle remercie Niklas ELLEGAARD qui assure le lien avec l'UOTS de Cressy Santé en ce qui concerne le suivi médical des athlètes et l'organisation des tests médicaux

#### **4. Présentation des comptes de la saison 2021-2022.**

Philippe BERNARD salue les personnes présentes puis communique des informations sur les comptes 2021-2022. Il indique que ces comptes sont à jour et ont été contrôlés par une société extérieure (voir ci-dessous : rapport de l'organe de révision au point 5) et que les différents documents concernant les comptes de l'AVGe pouvaient être consultés sur le site de l'AVGe avant la présente assemblée.

Il relève que la situation financière de l'AVGe est bonne et que le bilan de l'exercice 2021-2022 se termine sur un bénéfice de CHF 7'222.-. Il précise que les différents postes sont proches des sommes qui figuraient dans le budget de la saison à l'exception du montant de la facture de l'utilisation des salles de sports du Centre sportif du Bois-des-Frères qui est passée de CHF 89'863.- en 2020-2021 à CHF 203'000.- en 2021-2022. Fort heureusement pour les finances de l'AVGe, la Ville de Genève qui met ses salles à disposition de l'AVGe ne demande pas le paiement de ce montant puisqu'elle attribue une subvention d'un montant équivalent aux frais. Elle demande simplement que cette subvention en nature figure dans les comptes.

Il indique que le comité de l'AVGe a entrepris plusieurs démarches pour diminuer les frais de parking engendrés par le véhicule de l'AVGe (CHF 1'800.- par an) mais sans succès pour l'instant. Il remercie les différentes associations sportives qui ont loué ce bus ce qui a permis d'obtenir un montant compensant ces frais de parking et les frais d'entretien.

Jérôme GODEAU indique qu'à l'issue du contrat de prestations qui lie l'AVGe et l'Etat de Genève, l'AVGe devra retourner à l'Etat de Genève une part des éventuels bénéfices réalisés (52%). Eric METRAL précise que ce mode de fonctionnement ne pose aucun problème à l'AVGe et qu'en cas de force majeure ou de situation exceptionnelle, il sait aussi que l'AVGe peut prendre contact avec les autorités pour obtenir du soutien. Autrement dit, on dépense en fonction des besoins sans recherche de thésaurisation et sans gaspillage. Il précise également que le contrat de prestations actuel a été signé en décembre 2021 et va s'étendre jusqu'à la fin de 2025.

#### **5. Rapport de l'organe de révision**

Georges GARD de la fiduciaire g&p audit Sàrl effectue la lecture de son rapport concernant la révision des comptes de l'AVGe pour la saison 2021-2022. Il précise que cette révision a été faite selon les nouvelles normes en vigueur pour la révision. Il remercie également Philippe BERNARD pour la tenue des comptes.

Eric METRAL indique que les documents sont à la disposition des membres.

## **6. Approbation des rapports et des comptes.**

Les rapports du comité (Eric METRAL) et du responsable sportif de l'AVGe (Claudia LACIGA) sont approuvés à l'unanimité.

Les comptes (Philippe BERNARD) ainsi que le rapport de l'organe de révision (Georges GARD) sont également adoptés à l'unanimité.

Eric METRAL remercie Philippe BERNARD et Georges GARD pour le travail effectué afin de permettre à l'AVGe de bénéficier d'une situation financière saine.

## **7. Election du président et du comité.**

Eric METRAL informe l'assemblée que deux membres du comité ont fait parvenir leur démission, il s'agit de :

- Valérie BÜELER (5 ans d'activité).
- Michel GEORGIU, représentant de SVRG au comité de l'AVGe (9 ans d'activité).

Il remercie chaleureusement ces 2 personnes pour leurs présences, leurs investissements et tout ce qu'elles ont apporté à l'AVGe durant toutes ces années.

Eric METRAL annonce qu'Olivier CHABOT reprendra le poste occupé par Michel GEORGIU et il présente une nouvelle candidature pour le comité, il s'agit de :

- Svenja LACKO (Chênois Genève Volleyball).

Il remercie les autres membres actuels du comité de l'AVGe qui ont accepté de poursuivre leur engagement pour la saison 2021-2022, et propose donc aux membres d'approuver la composition du comité suivante :

1. METRAL Eric, président
2. BARTU Zeynep, vice-présidente
3. BERNARD Philippe, trésorier
4. CHABOT Olivier, membre
5. LACKO Svenja, membre
6. CLAVEL Olivier, membre
7. PLEWINSKI François, membre
8. ROCHETIN Céline, membre

Il remercie Pierrot BELLARDI qui a accepté de continuer à s'occuper du site internet de l'AVGe et demande aux membres de voter pour l'élection du comité.

L'élection du comité est effectuée en bloc et acceptée à l'unanimité.

Eric METRAL annonce à l'assemblée qu'il souhaite quitter la présidence dans une saison tout en restant dans le comité dès la saison 2023-2024. Il estime qu'après 10 années de présidence sans interruption qui ont suivi les travaux préparatoires de la création de l'AVGe, il est temps pour lui de laisser la place et d'effectuer des changements. Sans compter qu'il a devant lui quelques années professionnelles qui seront très chargées et qui ne lui laisseront plus le temps de présider l'AVGe comme par le passé. Il annonce donc qu'il s'agit dès maintenant de rechercher une nouvelle présidence.

## **8. Election de l'organe de révision.**

Eric METRAL propose, avec l'accord de Georges GARD, de poursuivre la collaboration et de reconduire le mandat de la fiduciaire g&p audit Sàrl en tant qu'organe de révision des comptes de l'AVGe pour la saison 2022-2023.



La proposition est approuvée à l'unanimité par les membres.

Georges GARD remercie l'AVGe pour sa confiance et relève le travail effectué par Philippe BERNARD pour lui faciliter la tâche.

## **9. Approbation de la cotisation annuelle, du forfait annuel et du budget 2022-2023.**

Suite aux discussions ayant eu lieu lors de l'AGO 2021 concernant le montant des cotisations des membres (clubs) et qui avait vu la proposition d'augmentation de cette cotisation être refusée par les membres, Philippe BERNARD propose une nouvelle modification de ce montant tenant compte des opinions émises par les membres lors de ces débats (différentiation entre les clubs selon leurs importances).

La proposition est la suivante :

- Membres (club) : Club de ligue nationale : CHF 500.- au lieu de CHF 250.-
- Membres (club) : Club de ligue régionale : CHF 350.- au lieu de CHF 250.-

A la question de savoir si l'AVGe a besoin d'argent puisqu'elle a obtenu un bénéfice et que sa situation financière est bonne, Philippe BERNARD indique que ce montant n'a jamais été modifié depuis la création de l'AVGe et qu'il s'agit également d'une demande des autorités puisqu'il existe un rapport à respecter entre les fonds publics et les fonds privés.

Eric METRAL lance le débat concernant cette proposition du comité.

Véronique SCHIFFER demande si cette augmentation pourrait s'accompagner d'une diminution du montant de la participation financière des académiciens. Eric METRAL indique que ce ne sera pas le cas car cette participation ne couvre déjà pas, et de loin, les frais réels d'un académicien et qu'en raison du grand nombre de jeunes (sur une base de 50), l'impact serait très faible et il donne l'exemples de la situation 2022-2023 :

Avec l'ancienne cotisation :  $10 \times \text{CHF } 250.- = \text{CHF } 2'500.-$

Avec la nouvelle cotisation :  $3 \times \text{CHF } 500.- + 7 \times \text{CHF } 350.- = \text{CHF } 3'950.-$

Le gain est donc de CHF 1'450.- ce qui représente CHF 29.- par jeune pour 50 académiciens.

Eric METRAL rappelle qu'il existe un système de bourse pour les familles qui rencontrent des difficultés financières mais que celui-ci atteint ses limites car les demandes sont de plus en plus nombreuses.

Jérôme GODEAU émet l'idée d'utiliser le montant de cette augmentation pour rétribuer les entraîneurs de l'AVGe en cas d'organisation de séminaires ou d'ateliers de formation destinés aux entraîneurs débutants dans le club.

Carl INFANTE indique que la demande d'augmentation est faible, pas vraiment justifiée mais que le montant proposé de l'augmentation reste très raisonnable pour un club évoluant en ligue nationale.

La proposition est approuvée à l'unanimité par les membres.

**10.** En ce qui concerne la participation financière des académiciens, Philippe BERNARD indique qu'elles restent inchangées :

- Forfait Académicien (Groupe SECI – CO – CRE) : CHF 1'750.-
- Forfait Académicien (Groupe SECI – CO – GER) : CHF 1'500.-
- Forfait Académicien (Groupe SECII – PO) : CHF 1'000.-

**11.** Philippe BERNARD présente le budget 2022-2023 et les différents postes qui le compose, celui-ci est basé sur le résultat des comptes 2021-2022 et ne présente rien de particulier à l'exception d'un point. Il relève que le soutien de Swiss Volley devrait augmenter puisque l'AVGe possède maintenant un CRE ce qui lui permet un subventionnement plus grand.

Les entraîneurs font actuellement les démarches pour obtenir des reconnaissances de leurs formations ce qui pourrait également, dans l'avenir, de permettre de recevoir un subventionnement de Swiss Olympic,

La cotisation annuelle et les forfaits annuels des académiciens sont approuvés à l'unanimité par les membres.

Le budget 2022-2023 est approuvé à l'unanimité par les membres.

Véronique SCHIFFER demande si l'argent qui avait été provisionné pour l'organisation du camp de Pâques en Turquie (2020) lors de la saison 2020-2021 a été utilisé. Eric METRAL répond que non et qu'il est conservé mais que les différents projets envisagés (assister aux finales des coupes d'Europe des clubs n'ont pas pu être réalisés pour différentes raisons (dates entrant en concurrence avec les périodes d'examens des jeunes) mais qu'il est toujours prévu d'organiser un évènement.

## 12. Présentation de la saison 2022-2023

Eric METRAL donne quelques informations sur la saison 2022-2023 qui vient de débiter en précisant qu'il n'y aura pas de grands changements en vue étant donné que l'AVGe a maintenant atteint sa vitesse de croisière.

### 12.1. Staff technique :

Entraîneur responsable : Claudia LACIGA.  
Entraîneurs : Gaëtan FETTER et Kristjan KURIK.  
Organisation des camps : Kristjan KURIK.  
Responsable condition physique : Nicklas ELLEGAARD.  
Massage et soins : Vacant.

### 12.2. Staff administratif :

Administrateur : Jean-Jacques von DÄNIKEN.  
Responsable site Internet : Pierrot BELLARDI  
Responsable véhicule : Anthony RUFFIEUX

### 12.3. Effectif : (Données réactualisées au 24.11.22)

SECI – CO :

Filles (CRE)	17
Garçons (GER)	7
Total	24

SECII – PO :

Filles (SAE classes sportives)	7
Filles (SAE mesures individuelles)	8
Filles (non SAE)	9
Garçons (SAE classes sportives)	1
Garçons (SAE mesures individuelles)	4
Garçons (non SAE)	4
Total	33

L'effectif total des académiciens sera donc de 57 jeunes.

### **13. Propositions individuelles.**

Eric METRAL indique qu'aucune proposition individuelle ne lui a été adressée dans le délai indiqué par la convocation à l'AGO.

Sentha LAURENT évoque le sujet de l'équipement en proposant la création d'une bourse d'échanges de T-shirts pour ces jeunes qui grandissent parfois rapidement et d'éventuellement offrir des T-shirts supplémentaires. Elle demande également d'étudier la question de pouvoir équiper les jeunes plus rapidement en début de saison afin de renforcer le sentiment d'appartenance à l'AVGe.

Eric METRAL annonce qu'il prend note de ces demandes et qu'elles feront l'objet de discussion au prochain comité de l'AVGe.

Pierrot BELLARDI signale qu'en cas de reprise de la gestion du site internet de l'AVGe, il faudrait probablement tout refaire car chaque webmaster travaille avec ses applications et systèmes. Eric METRAL informe que le groupe Communication de l'AVGe n'est pas encore fonctionnel à ce sujet.

### **14. Informations diverses et clôture de l'assemblée.**

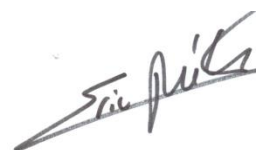
#### **Mouvement des membres.**

Eric METRAL indique qu'il n'y a pas de mouvements en ce qui concerne les clubs et que tous les clubs de SVRG qui font de la formation auprès des jeunes sont actuellement membres de l'AVGe.

#### **Clôture de l'assemblée générale ordinaire 2022 : 21h10**

Eric METRAL remercie tous les participants et annonce que l'assemblée générale ordinaire du mardi 18 octobre 2022 de l'Académie de Volleyball de Genève est close, il est 21h10.

Pour le procès-verbal : Jean-Jacques von DÄNIKEN (25.11.2022)



Eric METRAL  
Président

## ANNEXES :

### 1. Effectif et progression.

Saison	Nombre d'académiciens						Total
	Groupe SECI – CO				Groupe SECII – PO		
			GER				
	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	
13-14	/	/	/	/	15	/	15
14-15	/	/	/	/	19	/	19
15-16	/	/	/	/	20	8	28
16-17	/	/	/	/	16	13	29
17-18	13	/	5	/	20	10	48
18-19	21	/	5	/	17	11	54
19-20	21	/	7	/	29	11	68
20-21	14	7	9	5	24	11	70
	CRE (filles)		GER (garçons)				
21-22	9		6		26	10	51

La saison 2021-2022 est marquée par la cessation de l'activité SECI – CO qui avait débuté lors de la saison 2017-2018. Cette activité est reprise par Swiss Volley Région Genève (SVRG).

Entre la saison 2020-2021 et 2021-2022, les effectifs des groupes ont varié de la manière suivante :

- Arrivée de nouveaux académiciens (N) :
  - 1) Groupe SECI – CO - CRE : 8 arrivées soit 80 % de l'effectif.  
Groupe SECI – CO - GER : 4 arrivées soit 66,6 % de l'effectif.
  - 2) Groupe SECII – PO : 15 arrivées (11 filles et 4 garçons) soit 41,6 % de l'effectif.  
7 de ces arrivées (4 filles et 3 garçons) soit 19,4 % de l'effectif provenant du groupe SECI – CO 2020-2021.  
5 de ces arrivées (5 filles) soit 14,2 % de l'effectif provenant du groupe SECI – CO – GER 2020-2021.
- Dispositif SAE :
  - 1) Groupe SECI – CO - CRE : 9 soit 90 % de l'effectif (classe sportive).  
Groupe SECI – CO - GER : 6 soit 100 % de l'effectif (classe sportive).
  - 2) Groupe SECII – PO : 22 (16 filles et 6 garçons) soit 61,1 % de l'effectif.  
Mesures individuelles : 17 (11 filles et 6 garçons).  
Classe sportive : 5 (5 filles).

## 2. Composition des groupes 2021-2022 :

A noter qu'il s'agit-là d'une répartition basée sur la scolarité suivie par le jeune. Dans certains cas, des jeunes ont été transféré dans le groupe d'âge plus élevé en fonction de leurs compétences et niveau de pratique.

Légende :

**(N)** : Nouveau = Première apparition dans le groupe

(1) : Académicien ou académicienne ayant appartenu au groupe SECI – CO de l'AVGe lors de la saison 2020-2021.

(2) : Académicien ou académicienne ayant appartenu au groupe SECI – CO – GER de l'AVGe lors de la saison 2020-2021.

En *italique* : Académicien ou académicienne au bénéfice du dispositif SAE.

### Groupe SECI – CO – CRE (Filles) :

- |                                   |                              |
|-----------------------------------|------------------------------|
| 1. CHANZY Mily-Rose <b>(N)</b>    | 2. GUEVARA Ylena <b>(N)</b>  |
| 3. HALITI Lorena                  | 4. HEYMANN Alissa            |
| 5. INGROSSO Noélie <b>(N)</b> (1) | 6. JEVTOVIC Kelia <b>(N)</b> |
| 7. LACKO Lilly Sophie <b>(N)</b>  | 8. NEDIMOVIC Elma <b>(N)</b> |
| 9. PIPPIA Kelya <b>(N)</b>        | 10. SEN Janina <b>(N)</b>    |

### Groupe SECI – CO – GER (Garçons) :

- |                              |  |
|------------------------------|--|
| 1. CHAVAZ Kymoé <b>(N)</b>   | 2. CLAVEL William                          |
| 3. LAURENT Hugo <b>(N)</b>   | 4. OVELAR GONZALEZ Saul Ricardo <b>(N)</b> |
| 5. RACOVITA Milan <b>(N)</b> | 6. ROCHETIN Théo                           |

### SECII – PO :

Filles:

- |                                      |   |
|--------------------------------------|---|
| 1. AVENI Alyssa                      | 2. BARTU Ela                                  |
| 3. BAUM Yasmina                      | 4. BIERMANN Sally <b>(N)</b> (1)              |
| 5. BÜELER Zoé                        | 6. BURRI VILLAVICENCIO Maria-Belen <b>(N)</b> |
| 7. CASTIGLIONE Lisa <b>(N)</b> (2)   | 8. CLAVEL Emma                                |
| 9. DONZE Kayla                       | 10. GANBOLD Undral                            |
| 11. JAKOB Clara                      | 12. KURIK Mirjam                              |
| 13. MARCU Marie <b>(N)</b> (2)       | 14. MATUL Magda <b>(N)</b> (1)                |
| 15. MATUL Tosia                      | 16. MIELE Carla <b>(N)</b> (2)                |
| 17. MILETO Michelle                  | 18. NOWAK Natalia <b>(N)</b> (1)              |
| 19. PICT Maeva                       | 20. PIPPIA Shayna <b>(N)</b> (1)              |
| 21. PINTO QUILHO Carolina <b>(N)</b> | 22. REVEIL Danaïkah                           |
| 23. SCHOUWEY Mallaury                | 24. STASTNY Natalia <b>(N)</b> (2)            |
| 25. VAN LEEMPUT Céline               | 26. VAN LEEMPUT Léa <b>(N)</b> (2)            |

Garçons :

- |                                 |                                     |
|---------------------------------|-------------------------------------|
| 1. ANKUROWSKI Wiktor            | 2. AYE Victor                       |
| 3. KURIK Joosep <b>(N)</b> (1)  | 4. MÉTRAL Célian                    |
| 5. MIELE Matteo                 | 6. PLEWINSKI Gabriel <b>(N)</b> (1) |
| 7. POLLET Nathan                | 8. VERDE Alessandro <b>(N)</b>      |
| 9. VERDE Tommaso <b>(N)</b> (1) | 10. ZUMSTEIN Jeremy                 |

## **Orientation des académiciens en vue de la saison 2022-2023 :**

### **SECI – CO : FILLES (CRE) :**

1. CHANZY Mily-Rose : Reste dans le groupe SECI – CO.
2. GUEVARA Ylena : Reste dans le groupe SECI – CO.
3. HALITI Lorena : Reste dans le groupe SECI – CO.
4. HEYMANN Alissa : Quitte l'AVGe (blessée)
5. INGROSSO Noémie : Reste dans le groupe SECI – CO.
6. JEVTOVIC Kelia : Quitte l'AVGe (blessée)
7. LACKO Lilly Sophie : Reste dans le groupe SECI – CO.
8. NEDIMOVIC Elma : Reste dans le groupe SECI – CO.
9. PIPPIA Kelia : Reste dans le groupe SECI – CO.
10. SEN Janina : Reste dans le groupe SECI – CO.

### **SECI – CO : GARÇONS (GER) :**

1. CHAVAZ Kymoé : Reste dans le groupe SECI – CO.
2. CLAVEL William : Reste dans le groupe SECI – CO.
3. LAURENT Hugo : Reste dans le groupe SECI – CO.
4. OVELAR Saul Ricardo : Quitte l'AVGe.
5. RACOVITA Milan : Passage dans le groupe SECII – PO.
6. ROCHETIN Théo : Passage dans le groupe SECII – PO.

### **SECII – PO : FILLES :**

1. AVENI Alyssa : Reste dans le groupe SECII – PO.
2. BARTU Ela : Reste dans le groupe SECII – PO.
3. BAUM Yasmina : Reste dans le groupe SECII – PO.
4. BIERMANN Sally : Reste dans le groupe SECII – PO.
5. BÜELER Zoé : Quitte l'AVGe (fin de scolarité SECII -PO)
6. BURRI Maia-Belen : Quitte l'AVGe.
7. CASTIGLIONE Lisa : Quitte l'AVGe.
8. CLAVEL Emma : Reste dans le groupe SECII – PO.
9. DONZE Kayla : Quitte l'AVGe (fin de scolarité SECII -PO)
10. GANBOLD Undral : Quitte l'AVGe.
11. KURIK Mirjam : Reste dans le groupe SECII – PO.
12. JAKOB Clara : Quitte l'AVGe.
13. MARCU Marie : Reste dans le groupe SECII – PO.
14. MATUL Magda : Reste dans le groupe SECII – PO.
15. MATUL Tosia : Quitte l'AVGe (part à l'étranger)
16. MIELE Carla : Reste dans le groupe SECII – PO.
17. MILETO Michelle : Reste dans le groupe SECII – PO.
18. NOWAK Natalia : Reste dans le groupe SECII – PO.
19. PICT Maeva : Quitte l'AVGe (fin de scolarité SECII -PO)
20. PINTO Carolina : Reste dans le groupe SECII – PO.
21. PIPPIA Shayna : Reste dans le groupe SECII – PO.
22. REVEIL Danaïkah : Quitte l'AVGe.
23. SCHOUWEY Mallaury : Quitte l'AVGe.
24. STASTNY Natalia : Reste dans le groupe SECII – PO.
25. VAN LEEMPUT Céline : Quitte l'AVGe.
26. VAN LEEMPUT Léa : Reste dans le groupe SECII – PO.

*SECII – PO : GARÇONS :*

1. *ANKUROWSKI Wiktor : Quitte l'AVGe (fin de scolarité SECII -PO)*
2. *AYE Victor : Quitte l'AVGe (fin de scolarité SECII -PO)*
3. *KURIK Joosep : Reste dans le groupe SECII – PO.*
4. *METRAL Célian : Quitte l'AVGe (fin de scolarité SECII -PO)*
5. *MIELE Matteo : Quitte l'AVGe.*
6. *PLEWINSKI Gabriel : Reste dans le groupe SECII – PO.*
7. *POLLET Nathan : Quitte l'AVGe.*
8. *VERDE Alessandro : Quitte l'AVGe.*
9. *VERDE Tommaso : Quitte l'AVGe*
10. *ZUMSTEIN Jeremy : Quitte l'AVGe (fin de scolarité SECII -PO)*